

Préavis

J'ai bien compris que ce projet n'était pas le super-aménagement qui allait durablement transformer cet axe routier en un boulevard agréable à vivre et à voir. Que c'était une réparation provisoire qui devait rester compatible avec des projets à plus long terme. Et que le système de feux à bout de course devait être remplacé, aussi pour permettre aux usagers les moins protégés de traverser cet axe en relative sécurité.

On peut même y noter de notre point de vue des points positifs, comme l'ajout de pistes cyclables et la réduction à deux voies de circulation sur une bonne partie du secteur concerné.

Cependant, un énorme point noir subsiste, alors que ce préavis aurait été l'occasion de le régler : la partie entre le musée Jenisch et l'approche de la Gare. C'est un des tronçons de rue les plus bruyants de la ville, les trottoirs y sont ridiculement étroits, les maisons sont proportionnellement hautes et tout en bordure de route. Bref c'est un canyon urbain, bruyant, malodorant, dangereux. Et néanmoins fréquenté, notamment par des piétons en transit vers la gare, ou les autres points d'attraction à ses alentours. Ils sont également très nombreux à devoir traverser cet axe, et une réduction de sa largeur, au droit de la rue de Clergère en particulier serait particulièrement bienvenue.

Et pourtant, c'est là qu'on choisit de ne rien changer ! C'est invraisemblable. Il semble que la direction de l'urbanisme se cache derrière des exigences de la DGMR, comme semble le montrer un passage du rapport. Le bien-vivre en ville doit passer avant les soucis de fluidité dont la DGMR est le porte parole. Si l'on réduit à deux voies de circulation dans le sens Est-Ouest en amont, on doit pouvoir le faire aussi sur ce tronçon, au moins jusqu'au moment où la voirie s'élargit et où les façades d'un hôtel bien connue sont un peu en retrait. Qu'on laisse 3 voies depuis cet endroit, pour accélérer le dégagement vers Gilamont, soit. Mais pas en amont.

Si des garanties ne sont pas données par la municipalité quant à sa détermination à se battre pour une telle solution, je voterai NON à ce préavis. D'autres dans notre groupe s'abstiendront.

Le rapport écrit: «V. Opposition ATE/DGMR: Une opposition concernant la suppression de la double voie Est-Ouest a été déposée par l'association Transport et Environnement. Par ailleurs, la Direction générale de la mobilité et des routes (DGMR) a demandé une étude complémentaire concernant cette question. L'opposition a été retirée après que la Municipalité se soit engagée à produire une étude complète et plus approfondie sur les conséquences de la suppression de la double voie Est-Ouest.»

C'est tellement mal compris ou mal formulé qu'on pourrait croire que l'ATE s'est opposée à la suppression de la 3e voie ! En fait l'ATE, sauf erreur, s'opposait plus ou moins clairement au fait que la 3e voie ne soit pas supprimée partout. Et on a promis à l'ATE que cette suppression sur le dernier tronçon (Jenisch-Gare) serait réétudiée.